

Jeudi 11 avril 2024,

*Discours de M. Antony GEROS,
Président de l'assemblée de la Polynésie française*



*Monsieur le Secrétaire général du haut-commissariat de la
République en Polynésie,*

Monsieur le Président de Maohi Nui,

Madame et Messieurs les députés,

Madame et Monsieur les sénateurs,

Monsieur le représentant au Parlement européen,

Madame la vice-présidente,

*Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement de
Maohi Nui,*

Monsieur le Maire de la Commune de Papeete,

*Monsieur l'adjoint interarmées du commandant supérieur
des forces armées de la Polynésie ;*

Mesdames et Messieurs les représentants, chers collègues,

Messieurs les présidents d'assemblée, mes chers prédécesseurs,

Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,

Madame la présidente du Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie,

Monsieur le Premier président de la Cour d'Appel de Papeete,

Monsieur le Président du tribunal administratif,

Monsieur le Directeur général des finances publiques en Polynésie,

Monsieur le Président de la chambre territoriale des comptes,

Madame la secrétaire générale adjointe du gouvernement,

Madame la secrétaire générale de l'assemblée de Maohi Nui, chère Jeanne,

Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'État, du Pays et de l'assemblée,

*Monsieur le Président de la Chambre de commerce,
d'industrie, des services et des métiers,*

*Mesdames et Messieurs les représentants du monde patronal,
des syndicats des salariés, des ordres professionnels et
consulaires,*

*Mesdames et Messieurs les représentants des confessions
religieuses,*

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Invités du public, chers internautes,

'Ia ora na i roto i te Aroha o to tatou Atua !

Il m'est donné l'occasion, à travers l'ouverture officielle de la session administrative de notre assemblée, de vous dresser un bilan à 1 an, de cette nouvelle gouvernance issue des urnes de mai 2023, à travers son travail parlementaire ici à Taraho'i.

L'occasion aussi de m'ouvrir très succinctement sur les préoccupations de la majorité parlementaire au sein de notre hémicycle à l'égard de la politique de notre gouvernement depuis l'an dernier.

Ainsi que je l'ai déclaré en septembre 2023, à l'occasion de mon propos d'ouverture de la première séance de la session budgétaire, notre assemblée a déployé son **énergie** et sa **disponibilité** pour accomplir ses missions d'ordre législatif et réglementaire, au soutien des projets de texte que lui a soumis notre gouvernement.

Du côté de Taraho'i, notre tâche a aussi été celle de maintenir et assurer l'harmonie des liens entre pouvoir législatif et exécutif, d'assurer la **cohésion** des élus dans l'exercice de leur nouveau rôle de Représentant et de coordonner le bon déroulement de nos **travaux législatifs**.

Depuis le perchoir, en septembre 2023, je vous avais partagé les grandes lignes du plan d'action de l'assemblée de Maohi Nui pour l'exercice de la mandature qui allait suivre.

Je suis fier de vous informer que la grande majorité des mesures annoncées ont été réalisées, avec le soutien de notre majorité politique et l'accompagnement technique de tous les services administratifs de notre institution que je tiens à saluer et remercier chaleureusement.

Pour l'ensemble de ces actions, il s'agira notamment :

I - de La création de la « Feuille de Route » annuelle qui a vocation à préfigurer l'activité parlementaire des représentants.

En effet, les impératifs militant pour une **meilleure visibilité et coordination** de l'activité parlementaire qui tend à prendre de l'amplitude depuis ces dernières années, ont tout naturellement conduit à ce qu'une **programmation annuelle** de celles-ci soit préconisée dès le départ.

En effet, une telle programmation ne peut que contribuer à **optimiser l'exercice du mandat électif** des représentants. Elle donne également **un fil conducteur** cohérent à la

mobilisation utile et précieuse de tous nos services administratifs, sans lesquels notre institution ne pourrait fonctionner.

C'est ainsi que mon cabinet, aidé des services administratifs, avons pu mettre à votre disposition, chers collègues, la toute première édition de la « *Feuille de Route – Programmation annuelle des activités de l'assemblée de Polynésie française* » pour l'année 2024.

II - Parmi les actions menées, il convient d'évoquer également : La tenue, place Taraho'i de plusieurs évènements à vocation pédagogique, informative et diplomatique.

En effet, depuis le début de la présente mandature, en mai 2023, notre hémicycle s'est ouvert à la tenue officielle de plusieurs évènements publics.

Pour n'en citer que les plus importants ou les plus significatifs, j'évoquerai la célébration des **fêtes nationales** de la République Populaire de Chine, d'Australie, de la

Nouvelle-Zélande que nous avons accueilli avec chaleur, respect et dignité.

Il y a eu aussi des colloques ou des conférences publiques, tels que celui sur « **l'Économie Bleue** » le 30 août 2023, sur les « **Enjeux de la Décolonisation de Ma'ohi Nui** », sur celle de la célébration de la Journée internationale des Nations Unies le 24 octobre écoulé, sur les **festivités de Matariki en Nouvelle-Zélande**, ou encore sur le projet de **codification de la réglementation en matière de finances publiques**, et pour le futur, tout prochainement les 21 et 22 mai 2024, un séminaire sur la « **déontologie et la prévention des conflits d'intérêts** ».

Nous avons compris que ces événements participent au renforcement des connaissances de nos élus et contribuent à l'élargissement du rayonnement de notre assemblée sur le plan local, national et international.

Ceci s'entend bien évidemment de manière distincte de la simple mise à disposition traditionnelle et publique de nos locaux aux expositions organisées par nos associations culturelles et artisanales.

III - Parmi les actions annoncées et réalisées, il convient également d'évoquer : La création de la commission « ad hoc » spéciale en matière de Décolonisation

Vous le savez tous, depuis le 17 mai 2013, notre Pays a été réinscrit officiellement sur la liste des territoires non-autonomes de l'Organisation des Nations Unies, au terme d'une résolution adoptée par son assemblée générale et, faut-il le rappeler, grâce au soutien de **plusieurs Pays indépendants de la région Pacifique**, ainsi qu'aux organisations **confessionnelles** avec en première ligne, *l'Eglise Protestante Ma'ohi*, la *Pacific Conference of Churches* (P.C.C) et le *World Council of Churches* (W.C.C), membre Observateur de l'O.N.U.

Cette réalité historique et juridique, celle de notre réinscription à l'O.N.U, n'a bien entendu pas été reconnu ni soutenu par nos prédécesseurs. Ce que nous respectons, bien volontiers.

Ainsi, onze années se sont déjà écoulées depuis cette réinscription, et tout a été tenté par nos détracteurs pour « effacer » cette réalité ou pour en minimiser les effets.

La stratégie en cours consistait à « noyauter » diplomatiquement toutes les chances d'évolution du dossier de décolonisation Polynésienne à l'O.N.U en verrouillant toute avancée possible, et favorisant l'évitement de tout dialogue bilatéral avec les dirigeants politiques de Ma'ohi Nui à New York sous les auspices du Comité Spécial de Décolonisation (C-24) des Nations Unies.

Plus clairement, notre puissance administrante à l'O.N.U a entretenu un « embargo » à l'égard de tout dialogue bilatéral diplomatique en dehors des relations institutionnelles encadrées par sa propre Constitution et par la loi organique qui régit les relations entre Papeete et Paris.

C'est donc dans ce contexte de « gel du dialogue bilatéral » à New York que j'ai envisagé, avec mon Cabinet et notre majorité, de modifier notre règlement intérieur pour créer une commission *ad hoc*, intitulée « **commission spéciale sur la décolonisation** » (C.S.D).

Cette commission a pour finalité de permettre à notre institution d'être parfaitement au fait des tenants et aboutissants du dossier de décolonisation Polynésien et d'être partie prenante dans le processus de dialogue qui va devoir, tôt ou tard, s'établir entre la puissance administrante et Maohi Nui, à travers des propositions d'éléments de langage débattues et transmises au gouvernement Polynésien qui pétitionnera devant les instances de décolonisation onusiennes.

Je peux d'ores et déjà, ce matin, vous informer que les travaux de notre C.S.D ont débuté, et qu'au terme de trois sessions déjà, un **plan d'action** a été établi pour cette mandature, et des **éléments de langage à soumettre** aux autorités Onusiennes, de nature à enrichir la résolution annuelle de l'A.G. de l'ONU sur la question de Maohi Nui, seront adoptés à sa session du 6 mai prochain.

Ceci afin de permettre à la délégation officielle Polynésienne qui se rendra cette année au séminaire régional de décolonisation de l'O.N.U, d'être munie d'éléments de réflexion et de langage reflétant la volonté politique des élus territoriaux de Tarahoi.

Loin d'être en défiance avec notre gouvernement qui reste le porte-parole de notre dossier de décolonisation à l'O.N.U au nom du territoire non-autonome, les travaux de la C.S.D serviront de référence et aussi de vivier de réflexions aux éventuels pétitionnaires libres qui souhaiteront également s'exprimer au mois d'octobre prochain à New York.

Les membres de la C.S.D de l'assemblée de Maohi Nui sont aussi désignés comme rapporteurs chargés de travailler sur des thématiques ou problématiques sensibles et directement rattachées au programme d'éducation politique et citoyenne censé être décliné en faveur de toute la population locale, à l'égard des options de décolonisation prévues par les déclarations 1514 et 1541 de décembre 1960 adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies.

J'ajoute toutefois que si à ce jour, la C.S.D de l'assemblée de Maohi Nui a débuté ses travaux et, oserai-je dire, a du « pain sur la planche », je ne peux que m'attrister de ne pas voir mes collègues de l'ancienne gouvernance autonomiste y

participer. En effet, aucun des membres de la minorité n'a accepté de siéger alors que notre règlement intérieur prévoit expressément leur possible représentation dans sa composition officielle.

Je profite de cette occasion pour lancer un nouvel appel bienveillant à l'adresse de mes collègues pour qu'ils reconsidèrent leur décision et rejoignent les travaux de notre commission pour contribuer au débat institutionnel relatif à l'avenir de Ma'ohi Nui. (Prochaine réunion le 6 mai).

IV - Les nombreuses actions annoncées et réalisées concernent également l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des missions d'informations (MI) et des commissions d'enquêtes (CE).

Ainsi que je vous l'avais annoncé il y a quelques mois, notre règlement intérieur et notre fonctionnement en termes de lancement et de gestion des missions d'information (MI) et de commissions d'enquêtes (CE) s'est très sensiblement reconfiguré, en fonction notamment des effectifs de nos services administratifs et de leur capacité à absorber les demandes croissantes en provenance des élus hyperactifs que vous êtes. Pour l'attester, je vous informe qu'en 2023,

vous avez tenu 23 réunions d'informations au sein de vos commissions législatives, et en 2024, pas moins de 13 déjà ont été menés à fin mars.

Je sens bien une volonté générale de votre part, chers collègues, de vous exprimer, de vous faire entendre, et de montrer à notre cher Peuple que vous voulez en découdre.

V – Je ne saurai clore le chapitre des actions annoncées et réalisées sans évoquer l'activation de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) :

En effet, dans le prolongement du renforcement de l'action parlementaire de notre institution, la **commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP)** a été activée tout récemment en prévoyant une fréquence d'évaluation annuelle.

C'est avec satisfaction que nous avons pu tenir le jeudi 4 avril 2024, sa première séance inaugurale au terme de laquelle le programme de ses travaux sur la période 2024-2028 a été approuvé.

Dans le respect des dispositions de notre Règlement Intérieur, nous avons ainsi pu retenir comme thématiques :

- . l'évaluation de la politique linguistique ;**
- . l'évaluation de la politique touristique ;**
- . l'évaluation de la gestion de nos établissements publics et satellites ;**
- . l'évaluation de la politique de la santé ;**
- . et l'évaluation de la politique de l'éducation.**

C'est une vraie révolution interne qui vient d'être lancée afin de nous conformer aux dispositions de la loi organique, à celles de notre règlement intérieur, et enfin au rappel à l'ordre du juge des comptes.

Il était important en effet que notre assemblée, dans ses missions de contrôle de l'action du gouvernement, quel qu'il soit, puisse se pencher plus rigoureusement encore que par le passé, sur l'efficacité des politiques publiques sectorielles menées par le pouvoir exécutif Polynésien, en parallèle des audits de la C.T.C ou du calendrier électoral.

Voilà pour les actions annoncées et réalisées....

VI - Concernant le renforcement de notre action diplomatique parlementaire,

a) Il convient d'évoquer l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et le Groupe Parlementaire des Iles du Pacifique (GPIP).

L'assemblée de Maohi Nui s'est largement ouverte aux relations internationales et a su intensifier par la même occasion ses échanges avec les petits états insulaires du Pacifique, en associant notre institution à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et en soutenant le fonctionnement du Groupe Parlementaire des Iles du Pacifique (GPIP) dont nous sommes les cofondateurs.

En 2023, j'ai pu mener deux missions officielles de notre assemblée à Tbilissi (Géorgie), en tant que vice-président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) pour la région Asie-Pacifique et à Nuku'alofa (Royaume des Iles Tonga), en tant que membre du Groupe Parlementaire des Iles du Pacifique (GPIP). Une prochaine mission est

programmée pour participer au sommet annuel du G.P.I.P de 2024 qui se tiendra à Palau.

En m'inscrivant dans cette démarche, je souscris aux sens, aux discours et aux convictions convergentes de tous les présidents d'assemblées législatives de la Région Pacifique qui ont compris que les « voix » de ces institutions peuvent véritablement venir en renfort ou en écho à celles exprimées par leurs gouvernements ou pouvoirs exécutifs locaux, à l'égard des problématiques régionales communes, et auprès des instances régionales ou internationales concernées.

b) Dans nos actions diplomatique parlementaire, il convient également de noter la commémoration de La journée internationale des Nations Unies : le 24 octobre.

Dans le cadre de la contribution de notre institution à l'effort « pédagogique » en faveur du processus de décolonisation, j'ai décidé d'organiser, pour la toute première fois dans l'histoire de notre Fenua, la célébration de la « **Journée internationale des Nations Unies** », et la levée subséquente du drapeau officiel onusien, dans l'enceinte de notre institution le 24 octobre 2023.

Une journée historique, à laquelle s'est joint le représentant de l'Etat français, Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française, que je remercie et dont je salue l'intégrité professionnelle.

Cette journée internationale a non seulement été une célébration officielle mettant à l'honneur les Nations Unies, mais elle a été aussi l'occasion d'échanger, à la faveur d'une journée de conférences publiques données par des personnalités expertes en matière de décolonisation, sur la genèse et les enjeux de la réinscription de Ma'ohi Nui sur la liste onusienne jusqu'à son aboutissement ultérieur lors de l'acte d'auto-détermination.

VII - Enfin, en matière d'équipement, j'avais annoncé les projets immobiliers que j'envisage réaliser au profit de notre institution.

Ainsi que je l'ai indiqué dans mon allocution de septembre écoulé, et dès mon entrée en fonction au perchoir de notre assemblée, j'ai souhaité redonner à l'emplacement actuel de notre institution son véritable cachet, lui rendre sa

solennité originelle en alignement avec le caractère hautement historique et culturel de Taraho'i.

Tout d'abord, par un projet de construction d'un nouveau bâtiment administratif en haut de l'avenue Pouvanaa a OOPA, juste en face de la Présidence, destiné à déplacer l'activité administrative fonctionnelle de Taraho'i.

Ensuite, par la rénovation du bâtiment actuel de Taraho'i ici, afin de l'agrandir, de le moderniser pour en faire un lieu d'activité encore plus rayonnant et surtout de rendre notre édifice capable notamment d'accueillir des évènements publics de dimension supérieure, dans le respect architectural de « l'esprit de Taraho'i ».

Les consultations permettant de trouver une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ont duré 5 mois et se sont achevées par l'émission d'un bon de commande en fin septembre 2023.

Afin de finaliser la méthodologie à adopter pour réaliser ce projet, l'assemblée de Maohi Nui a contracté une convention avec une société prestataire, en charge des missions d'A.M.O qui comportent 4 phases.

A l'heure où je vous parle, j'ai le plaisir d'informer notre assemblée que nous sommes en fin de phase #3. Les choses avancent bien et sont gérées de mains de maître par nos services administratifs que je remercie encore une fois.

Voilà Mesdames et Messieurs chers invités et chers collègues le bilan non exhaustif mais suffisamment détaillé qui a étayé l'activité de vos parlementaires locaux durant cette première année du mandat.

Permettez-moi maintenant, avant de conclure mon propos, d'adresser en toute amitié et humilité au président de notre Pays et aux membres du gouvernement un message d'encouragement mais aussi de **préoccupation**.

La préoccupation des élus politiques de Taraho'i, je parle de ceux de votre majorité, réside dans le sentiment d'attentisme et d'expectative de plus en plus affirmé de la part des forces vives de notre Fenua, d'une partie de notre population qui a tenu à l'exprimer auprès des représentants élu(e)s, sans distinction d'appartenance politique, face aux engagements électoraux qui ont fait triompher historiquement notre équipe en mai 2023.

Les enjeux de **cherté de la vie**, de **pouvoir d'achat**, ainsi que de rééquilibrage de notre **système de protection sociale généralisée** sont des slogans qui résonnent encore bien dans l'esprit de la majorité des élus qui désireraient, ardemment, pouvoir se pencher sur des initiatives de textes destinées à répondre aux attentes de notre Peuple.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du gouvernement, en insistons à nouveau sur la nécessité d'apporter quel qu'assurances, réponses ou solutions aux préoccupations quotidiennes que je viens d'évoquer.

Merci de votre attention.

Mauruuru maita'i !

E ia nui te aroha !

Antony GEROS

Président de l'Assemblée de la Polynésie française